

Une étude pour objectiver le débat sur la gratuité des transports en commun

Anne Hidalgo va adresser une lettre de mission à trois de ses adjoints afin qu'ils conduisent une étude sur la question de la gratuité des transports en commun pour l'ensemble des citoyens. Il ne s'agit pas de trancher ce sujet aujourd'hui, mais d'objectiver le débat, en particulier en analysant s'il existe un modèle économique viable.

Toutes les grandes métropoles dans le monde sont aujourd'hui engagées dans la réduction de la place de la voiture individuelle polluante et dans le développement des mobilités propres. Il en va de la nécessité d'améliorer la qualité de l'air et de protéger la santé des citoyens. Cette démarche nécessite notamment de renforcer l'attractivité des transports en commun. Cela passe par l'amélioration de leur maillage, de leur régularité et de leur confort, mais aussi par un questionnement sur les tarifs pratiqués.

A ce titre, le gouvernement d'Angela Merkel a proposé en février dernier d'étudier la mise en place de la gratuité dans cinq villes allemandes, notamment à Bonn (300.000 habitants) et Essen (600.000 habitants). D'autres villes européennes se sont déjà engagées dans cette voie, à l'image de Tallinn en Estonie, où la gratuité est en place depuis 2013. Aucune agglomération de la taille de Paris n'a toutefois mis en place à ce jour un tel dispositif.

« La question de la gratuité des transports peut être l'une des clefs de la mobilité urbaine de demain. Elle mérite en cela d'être posée, sans a priori et sans dogmatisme. J'ai décidé de charger trois de mes adjoints de conduire une vaste étude sur le sujet, qui associera des experts français et étrangers, afin d'objectiver le débat », annonce lundi Anne Hidalgo.

« Il s'agira d'analyser les exemples en France et à l'international. Il faudra en particulier évaluer s'il existe un modèle économique viable : rien ne dit aujourd'hui que cela est possible », souligne la Maire de Paris, qui rappelle que « la gratuité pour l'utilisateur implique forcément d'identifier d'autres sources de financement pour supporter le coût des transports en commun ».

Christophe Najdovski, adjoint en charge des transports, Jean-Louis Missika, adjoint en charge du développement économique, et Emmanuel Grégoire, adjoint en charge des finances, présenteront dans les prochaines semaines le calendrier et le cahier des charges de cette étude, à laquelle seront associés les groupes politiques du Conseil de Paris, membres de la majorité et de l'opposition municipale